



TRENAU



PRISE EN CHARGE DES GELURES

REDACTION : Dr Nay, Dr Champly, Dr Forli
VALIDATION : Commission Scientifique

MAJ du 05/07/2018

La gelure est une lésion localisée causée par l'action directe du froid au cours d'une exposition plus ou moins longue à une température inférieure à 0°C.

Les gelures sont classées en 4 stades de gravité, à déterminer **après réchauffement** :

- Bain d'eau à 38°C additionné de Bétadine® ou Dakin® dilué à 1/10
- Pendant 60 minutes.
- La zone de cyanose détermine le stade de la gelure.



STADE 1 ET 2 : Traitement ambulatoire

- Pansements gras (type acide hyaluronique, Jelonet, Adaptic)
- Si phlyctènes : excision et pansements gras (type acide hyaluronique, Jelonet, Adaptic)
- Acide acétyl-salicylique (250mg /jour, per os) pendant 15 à 30 jours
- On peut proposer, selon les centres :
 - Vasodilatateurs : Praxilene (200mg x3/jour, per os)
 - Vitamine C (1g /jour, per os)
- Orientation vers consultation spécialisée de médecine de montagne
- Eviter l'exposition au froid pendant 10 jours

STADE 3 ET 4 :

- Hospitalisation
- Hydratation : NaCl 0,9% 1L en 1 heure puis à adapter en fonction de l'état d'hydratation
- Ilomédine IV tous les jours pendant 7 jours : à instaurer le plus rapidement possible après réchauffement et détermination du stade
Administration au pousse-seringue électrique
Diluer une ampoule de 0.05mg (0,5mL) dans 24.5 mL de NaCl 0,9% pour avoir une concentration de 2 microgrammes/mL
Débuter à 1mL/h puis augmenter toutes les 30 minutes de 1mL/h selon la tolérance, sans dépasser le débit maximal de 3mL/h pour les patients de moins de 50 kg, 4mL/h pour les patients de 50 à 75kg, 5mL/h pour les patients de plus de 75 kg
La durée de perfusion est de 6 heures pour tous les patients
Mesure de la tension artérielle et de la fréquence cardiaque à chaque changement de palier
- Prophylaxie anti-thrombotique par HBPM si gelure des pieds
- Acide acétylsalicylique 250mg /jour, IV, 6 heures avant le début ou 6 heures après la fin de la perfusion d'ilomédine
- Antibiothérapie systématique si gelure des pieds, au cas par cas pour les gelures des mains : amoxicilline+acide clavulanique 1g x3/jour, ou pristinamycine 1g x3/jour, ou clindamycine 600mg x3/jour
- Vaccination anti-tétanique
- Nettoyage au sérum physiologique, excision des phlyctènes et pansements gras (type acide hyaluronique, Jelonet, Adaptic) tous les jours, ou pansements argentiques en cas de surinfection locale.
Les pansements seront réalisés avec une analgésie adaptée (discuter AG au bloc opératoire si nécessaire)
- Scintigraphie osseuse à J3 ou J4 et à J7 ou J8 du traitement



Coordination médicale:
Dr Loïc BELLE - Dr François-Xavier AGERON - Dr Cécile VALLOT
Cheffe de projet - Biostatisticienne : Mme Claire MORVAN

Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE)
1, avenue de l'hôpital, Epagny - Metz Tussy - BP 90074
74374 PRINGY

Tel. 04 50 63 64 44 - Fax : 04 50 63 64 40
Mail : renau.secr@ch-annecygenevois.fr

TRENAU

<http://www.renau.org>



PRISE EN CHARGE DES GELURES

Annexe 1: Référents locaux RENAU

REDACTION : Dr Nay, Dr Champly, Dr Forli
VALIDATION : Commission Scientifique

MAJ du 05/07/2018

Hôpitaux du Mont Blanc	SOS Gelures	04 50 47 30 97
	Consultation de Médecine de Montagne	04 50 47 31 98
CHU Grenoble Alpes	SOS Main	04 76 76 55 44
		06 35 36 83 48

TRENAU

**PRISE EN CHARGE DES GELURES :**
Annexe 2 : Protocole de recherche SOS geluresREDACTION : Dr Nay, Dr Champly, Dr Forli
VALIDATION : Commission Scientifique

MAJ du 05/07/2018

Le protocole SOS gelures est un programme de recherche clinique sur les gelures dont l'objectif est d'évaluer l'intérêt d'un traitement journalier par oxygénothérapie hyperbare (OHB) associé au traitement habituel par Iloméline.

Tous les patients inclus bénéficient de séances quotidiennes d'oxygénothérapie hyperbare, en plus du traitement conventionnel. Les résultats (évolution locale, fonctionnelle, amputations, complications, résultats des scintigraphies) seront comparées à une cohorte de patients ayant reçu le traitement conventionnel sans OHB.

Pour inclusion dans le protocole de recherche SOS gelures, contacter le **04 50 47 30 97**

Objectifs d'inclusion :

Au minimum vingt patients, prospectivement, entre janvier 2016 et mai 2019

Critère d'inclusion :

Les patients présentant des gelures sévères, de stades 3 et plus, au niveau des mains ou des pieds

Promoteur : Hôpitaux du Mont Blanc

Investigateur : Dr Fred Champly